

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE

Direction générale des services
Pôle Ressources et Moyens
Direction des Ressources Humaines
Service Formation et Orientation professionnelle
.....

DIPARTIMENTU DI U CISMONTE

Direzione generale di i servizii
Polu Risorce e Mezi
Direzione di e risorse Umane
Serviziu Furmazione è Orientazione professionale
.....

ARRETE N° 2017- 4974 RH 2270

**Portant rectification d'une erreur matérielle de
L'ARRETE N° 17 - 4700 RH 2137
DU 13/10/2017 relatif à l' ADMISSION AU
CONCOURS D'ASSISTANT TERRITORIAL
SOCIO-EDUCATIF**

LE PRESIDENT DU DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
Vu la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et la citoyenneté,
Vu le décret n° 94-163 du 16 février 1994, ouvrant aux ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne autres que la France, l'accès à certains cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,
Vu le décret n° 2012-329 du 22 mars 2010 portant disposition statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B,
Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,
Vu le décret n°92-843 du 28 août 1992, portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux socio-éducatifs,
Vu le décret n° 2013-646 du 18 juillet 2013 fixant les modalités d'organisation du concours pour le recrutement des assistants territoriaux socio-éducatifs,
Vu l'arrêté n°17-1276RH0985 en date du 9 février 2017 portant ouverture d'un concours externe d'accès au grade d'assistant territorial socio-éducatif,
Vu l'arrêté n° 17-3217RH1692 du 8 juin 2017 portant organisation du concours externe d'accès au grade d'assistant territorial socio-éducatif,
Vu la liste des membres des jurys des concours et examens d'accès à certains grades de la Fonction Publique Territoriale établie par le Centre de Gestion de la FPT de la Haute-Corse au titre de l'exercice 2017,
Vu le tirage au sort effectué le 8 juin 2017, du représentant du personnel de catégorie B faisant partie du jury du concours,
Vu le procès-verbal d'admission du 29 septembre 2017 arrêtant la liste des lauréats du concours externe d'assistants territoriaux socio-éducatifs,
Vu la transmission de cette liste par le Président du jury,



Tout courrier doit être adressé impersonnellement à / Per scriveci, indirizzà tutte e lettere à :

M. le Président du Conseil Départemental

Hôtel du Département / Casa di u Dipartimentu
Rond-point du Général Leclerc – 20405 Bastia cedex 9
Tel : 04 95 55 55 55 Fax : (04.95.55.02.11)

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
 Direction générale des services
 Pôle Ressources et Moyens
 Direction des Ressources Humaines
 Service Formation et Orientation professionnelle

DIPARTIMENTU DI U CISMONTE
 Direzione generale di i servizii
 Polu Risorce e Mezi
 Direzione di e risorse Umane
 Serviziu Furmazione è Orientazione professionnale

Considérant que la liste des candidats inscrite dans l'arrêté susvisé du 13 octobre 2017 comporte une erreur matérielle concernant l'écriture du nom de famille d'un candidat

Considérant qu'il y a lieu de rectifier cette erreur matérielle

ARRETE

ARTICLE 1 : La liste des candidats admis au concours externe d'assistant territorial socio-éducatif de l'arrêté n°17-4700 du 13 octobre 2017 est modifiée suite à une erreur orthographique relative à l'identité d'un candidat et arrêtée comme suit :

Spécialité : Assistant de Service Social

Nom Prénom	Nom jeune fille
CHAEN NISRINNE	
FATACCIO LAURA	
HOMBERT CARINE	
PALLAVICINI CELINE	
SANTELLI SERENA	

Spécialité : Conseiller en Economie Sociale et Familiale

Nom Prénom	Nom jeune fille
BAGARD PAULINA	
CASTRENO SANDRA	



Tout courrier doit être adressé impersonnellement à / Per scriveci, indirizzà tutte e lettere à :

M. le Président du Conseil Départemental
 Hôtel du Département / Casa di u Dipartimentu
 Rond-point du Général Leclerc – 20405 Bastia cedex 9
 Tel : 04 95 55 55 55 Fax : (04.95.55.02.11)

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE

Direction générale des services
Pôle Ressources et Moyens
Direction des Ressources Humaines
Service Formation et Orientation professionnelle

DIPARTIMENTU DI U CISMONTE

Direzione generale di i servizii
Polu Risorce e Mezi
Direzione di e risorse Umane
Serviziu Furmazione è Orientazione professionale

D'AMORE DELPHINE	DONZEL
TESTE EMMANUELLE	

Spécialité : Educateur Spécialisé

Nom Prénom	Nom jeune fille
ACQUATELLA LAURINE	
COLONNA LAURENT	
PERUCCA JACQUES	
POGGI MELANIE	
RENUCCI SANTA	
SANTUCCI ALEXANDRA	

ARTICLE 2 : Le Président du Département de la Haute-Corse est chargé de l'exécution du présent arrêté, susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication.

Ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet du Département de la Haute-Corse.

Fait à Bastia, le **8 NOV. 2017**

LE PRESIDENT

Francois ORLANDI



Tout courrier doit être adressé impersonnellement à / Per scriveci, indirizzà tutte e lettere à :

M. le Président du Conseil Départemental
Hôtel du Département / Casa di u Dipartimentu
Rond-point du Général Leclerc – 20405 Bastia cedex 9
Tel : 04 95 55 55 55 Fax : (04.95.55.02.11)